



HAL
open science

L''Espace'' des historiens médiévistes : quelques remarques en guise de conclusion

Jean-Pierre Devroey, Michel Lauwers

► To cite this version:

Jean-Pierre Devroey, Michel Lauwers. L''Espace'' des historiens médiévistes : quelques remarques en guise de conclusion. Construction de l'espace au Moyen Age : pratiques et représentations. XXXVIIe Congrès de la SHMES (Mulhouse, 2-4 juin 2006), 2007, p. 435-453. halshs-00275562

HAL Id: halshs-00275562

<https://shs.hal.science/halshs-00275562>

Submitted on 15 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Pierre DEVROEY et Michel LAUWERS

L'« ESPACE » DES HISTORIENS MÉDIEVISTES : QUELQUES REMARQUES EN GUISE DE CONCLUSION

Définition : des « espaces-temps »

En choisissant pour thème « la construction de l'espace au Moyen Âge », les organisateurs du 37^e Congrès de la Société des Médiévistes ont pris acte de ce que l'« espace » constitue désormais un *objet* et non plus seulement le *cadre*, généralement impensé, du travail de l'historien. Comme Marc Bloch nous y incitait à la suite d'Émile Durkheim, les conclusions d'une réunion scientifique aussi riche exigent d'abord un effort de définition¹. Si ces journées furent placées sous le signe de l'espace géographique, social, politique, religieux, etc., le mot latin *spatium* nous invite à intégrer nos réflexions conclusives à la fois dans l'espace et dans le temps². Alors qu'espace et temps sont des sujets le plus souvent disjoints par l'historien, on peut s'interroger sur l'efficacité épistémologique d'une définition commune ou d'une approche simultanée. Il suffit de rappeler que dans le domaine des sciences de la nature et de la physique, les fondements des théories de la relativité d'Albert Einstein se rattachent à la définition relationnelle de l'espace et du temps chez Leibniz, Kant et, en filiation directe, chez Minkovski³. Or l'objet historique « espace » peut être considéré dans la perspective d'une sociologie du temps, comme celle qu'a élaborée Norbert Elias : « Ce que nous appelons "temps" signifie (...) tout d'abord un cadre de référence dont un groupe humain – plus tard l'humanité toute entière – se sert pour ériger au milieu d'une suite continue de changements des bornes reconnues par le groupe ou bien pour comparer une certaine phase dans un flux d'événements à des phases appartenant

¹ É. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, 20^e éd., Paris, 1981, p. 34 : « La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite [...]. C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et de toute vérification; une théorie, en effet, ne peut être contrôlée que si l'on sait reconnaître les faits dont elle doit rendre compte. De plus, puisque c'est par cette définition initiale qu'est constitué l'objet même de la science, celle-ci sera une chose ou non, suivant la manière dont cette définition sera faite. »

² Sur *spatium* dans le vocabulaire latin, voir la communication de Jean-Claude SCHMITT qui renvoie aux critiques récentes d'historiens à propos de l'usage inconsideré de la notion d'« espace » au Moyen Âge. On peut citer aussi la définition du grammairien Huguccio de Pise, vers 1160-1170 : *Spatium, -tii, distantia uel interuallum uel intercapedo (...)* (*Derivationes*, E. CECCHINI et al., Florence, 2004, p. 1153). La distance ou l'intervalle dont il est ici question renvoie tout à la fois à des bornes spatiales et temporelles. En français, « espace » appartient jusqu'au XIV^e siècle à la langue savante des clercs (ce qui explique que nous disions espace et pas « épace » comme « épaupe »). Le terme apparaît d'abord à la fin du XII^e siècle pour désigner le laps de temps, la durée, puis, vers 1200, la dimension, l'étendue. Cf. P. CLAVIER, « Espace », dans *Dictionnaire culturel en langue française*, A. REY (dir.), Paris, 2005, t. 2, p. 644-647.

³ Minkovski fut le professeur d'Einstein. Son article posthume « Espace et temps » définit la notion de *continuum* espace-temps et propose son application en mathématique. Il est à l'origine de toutes les théories de la relativité, et notamment des travaux d'Einstein sur la relativité générale. H. MINKOVSKI, « Espace et temps », *Annales scientifiques de l'École Normale Supérieure*, Sér. 3, 26 (1909), p. 499-517. Sur l'héritage de Leibniz (qui définit également l'espace comme un tissu de relations spatiales) et de Kant, voir O. G. OEXLE, *L'historisme en débat. De Nietzsche à Kantorowicz*, Paris, 2001, p. 40-41.

à d'autres flux ou pour bien d'autres choses encore »⁴. L'existence d'un système (d'un référentiel commun) de relations spatiales et celle d'un temps social partagés sont indispensables pour ériger au milieu d'une suite de changements des bornes reconnues par le groupe. Maîtriser l'espace et le temps, c'est à la fois les apprendre et les construire en commun.

Parmi les exemples d'« espaces-temps » médiévaux, on peut mentionner le *mensaticum*, le système d'approvisionnement par mensualités des monastères depuis l'époque carolingienne jusqu'à Cluny, mais on peut songer encore à d'autres mises en réseau dans l'espace et le temps, culturelles (l'échange de missives et de manuscrits entre lettrés) ou spirituelles (les associations de prières, les rouleaux des morts, les *libri memoriales*, etc.)⁵. Dans le cas des cycles de foires, le latin *feria* illustre le cas d'un temps désignant un lieu. Dans celui des mesures agraires, le jour (*iornalis*) sert à désigner et mesurer une étendue de terre arable.

Au regard de l'historien, il n'est d'espace que social et culturel⁶. Dans une telle perspective, la pluralité des représentations s'explique par l'existence de référentiels construits par des groupes humains plus ou moins étendus, plus ou moins spécifiques⁷. La reconnaissance de cette pluralité implique une critique préalable de l'image que nous nous faisons aujourd'hui de l'espace, ainsi qu'une mise en question de nos catégories et de nos concepts⁸. Comment donc, au Moyen Âge, les groupes humains se représentaient-ils et pratiquaient-ils ce que nous appelons « espace » ? Ou, pour le dire autrement, que signifiait alors, en différents milieux et dans des contextes divers, habiter, être en mouvement ou en chemin, se fixer, aménager ou contrôler son environnement, ou encore organiser une figure ? Par ailleurs, quand et comment est-on passé de la représentation d'espaces vécus et partagés par des groupes spécifiques (le clerc, le savant, le guerrier, le marchand, l'agent seigneurial ou fiscal, la communauté rurale, etc.) à la description d'espaces « partageables » au-delà des communautés ou des réseaux par la médiation de l'écrit (description, itinéraire) ou de la représentation graphique ? Telles sont les questions qui ont été abordées lors du Congrès de Mulhouse, en un va-et-vient constant entre les représentations et les pratiques.

Approches : l'espace, objet d'histoire

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les liens étroits qu'en France, dans la seconde moitié du 20^e siècle, l'histoire et la géographie ont entretenus du fait des partages disciplinaires et académiques ne semblent pas avoir joué de rôle déterminant dans les recherches sur l'espace. Les monographies d'histoire régionale, se réclamant généralement de rapports privilégiés avec la géographie, n'ont pendant longtemps envisagé l'espace que comme une toile de fond ou un décor, certes indispensable à l'étude des sociétés du passé mais distinct des configurations sociales et

⁴ N. ELIAS, *Du temps*, Paris, 1996, p. 82.

⁵ Karl Schmid a souligné l'importance de ces réseaux monastiques pour l'intégration du royaume franc ; ils contribuent à nourrir une *Weltanschauung* carolingienne, qui inclut une forme de perception territoriale : K. SCHMID, « Zum Quellenwert der Verbrüderungsbücher von St. Gallen und Reichenau » *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 41 (1985), p. 345-389 et ID., *Mönchtum und Verbrüderung*, dans *Monastische Reformen im 9. Und 10. Jahrhundert*, R. KOTTJE, H. MAURER (ed.), Sigmaringen 1989, p. 117-146.

⁶ Dans leurs prolégomènes, plusieurs communications défendent ce postulat.

⁷ La construction et l'utilisation d'un espace sont liées à un mode de vie et à des interactions : normalisation, convention, apprentissages, diversité des milieux et des expériences, changements.

⁸ Nous sommes, au Moyen Âge, dans un monde d'avant la physique moderne, et dans lequel les représentations ne sont pas régies selon le modèle euclidien d'un espace homogène et continu. En allant jusqu'au bout de cette logique relativisante, on en viendrait à mettre en cause l'emploi même par l'historien de l'idée d'une « construction de l'espace » qui induit une objectivation anachronique que dénonce par exemple, dans ce volume, Didier MEHU.

relativement peu contraignant⁹. Un grand livre centré sur un espace spécifique, *La Méditerranée et le monde méditerranéen* de Fernand Braudel (publié en 1949), n'a pas, sur ce point, fondamentalement changé la donne.

C'est à partir des années 1970 qu'un nouveau paradigme s'est progressivement mis en place dans un certain nombre de sciences sociales. Henri Lefebvre en a alors tiré toutes les conséquences, en appelant les chercheurs à s'intéresser à la manière dont les sociétés « produisent » leur espace¹⁰. C'est à ce moment que se sont diffusés et imposés en de nombreuses disciplines le terme même d'« espace », puis ceux de « spatialité » et de « spatialisation » : d'abord utilisées par les géographes, les anthropologues et les sociologues, ces notions et les démarches auxquelles elles étaient attachées ont été plus tardivement - parfois même assez récemment - adoptées par les historiens¹¹. L'approche spatiale est en tout cas devenue dominante, au point que certains commentateurs ont pu parler d'un *spatial turn*, dont l'impact (pour ne pas dire l'impérialisme) et les implications dans le domaine des sciences sociales pourraient être comparés au *linguistic turn* des années 1960.

Notre Congrès a multiplié les approches de l'espace, le point de vue de l'observateur variant en fonction des métiers (historien, archéologue, philologue, etc.), des champs ou des lieux explorés (histoire culturelle, religieuse, sémantique, iconographie, Université, terroir, palais ou tente royale) et sans doute aussi des traditions ou courants historiographiques. À cet égard, au sein des recherches multiformes menées par les médiévistes au cours des dernières décennies, on pourrait distinguer, de manière empirique, trois domaines principaux, que les études rassemblées dans ce volume sont venues enrichir.

1. Le premier, né de l'histoire politique ou institutionnelle, est l'analyse de ce que nous appelons aujourd'hui les « territoires » et les « territorialités ». De nombreuses études, surtout relatives aux derniers siècles du Moyen Âge, ont ainsi porté sur la domination et l'organisation *territoriales* de tel ou tel pouvoir : royal, princier, seigneurial, urbain. L'un des développements les plus solides de ce type d'approche est sans doute la constitution en objet d'étude par nos collègues italiens du processus de *territorializzazione* des pouvoirs à l'âge seigneurial. Selon sa première définition, qui est celle du droit romain, l'idée de « territoire » renvoie à un espace délimité, borné, contrôlé et généralement nommé, où s'exerce une autorité. Le modèle étatique est ici plus ou moins sous-jacent, et un certain évolutionnisme inévitablement présent dans beaucoup de travaux¹².

Ce premier domaine de la recherche s'est renouvelé récemment de deux manières. D'une part, certaines analyses mettent en évidence la pluralité des « territoires » dans lesquels ont évolué ou ont été enserrés les groupes humains : l'espace juridictionnel n'est qu'un espace parmi d'autres, et des historiens s'interrogent, par exemple, sur la manière dont l'espace seigneurial, l'espace de la paroisse, l'espace agraire – on pourrait en ajouter d'autres, comme l'espace linguistique - se superposaient ou plutôt se chevauchaient de manière complexe. Empruntant le langage de la géographie contemporaine,

⁹ Ce fait n'est pas propre à l'historiographie française. Les travaux allemands relevant de la *Landesgeschichte*, qu'évoque ici-même Thomas ZOTZ, paraissent refléter des approches semblables.

¹⁰ H. LEFEBVRE, *La production de l'espace*, Paris, 1974, qui défend l'idée que le mode de production « produit » son espace et son temps.

¹¹ On prendra la mesure de cette émergence de la question spatiale dans la géographie à travers plusieurs articles du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de J. LEVY et M. LUSSAULT, Paris, 2003. En ce qui concerne la sociologie et l'anthropologie, où quelques pionniers, comme Georg Simmel, puis les membres de l'École de Chicago, ont permis d'intégrer dans la discipline les préoccupations relatives à l'espace, voir la commode synthèse, déjà un peu ancienne, de F. PAUL-LEVY et M. SEGAUD, *Anthropologie de l'espace*, Paris, 1983, ainsi que J.-C. DEPAULE, « L'anthropologie de l'espace », dans J. CASTEX, J.-L. COHEN et J.-C. DEPAULE, *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, 1995, p. 15-74. Sur les rapports complexes entre l'espace et le temps (comme réalités indissociables) dans la discipline anthropologique, cf. J. FABIAN, *Le Temps et les autres. Comment l'anthropologie construit son objet* [1983], trad. franç., Toulouse, 2006.

¹² La communication de Philippe JANSEN montre cependant qu'à la fin du Moyen Âge encore, une frontière étatique n'est pas exclusive d'autres appréhensions et découpages savants.

Benoît Cursente parle à ce propos de phénomènes de « cospatialité »¹³. Les recherches de Florent Hautefeuille ou de Samuel Leturcq sur la formation des terroirs / territoires en milieu rural et sur les rapports entre *terrouers* agraires et circonscription paroissiale ou administrative s'inscrivent dans cette perspective¹⁴. Dans ce dernier cas de figure, sans doute la dynamique des usages agraires (cycliques ou évolutifs), c'est-à-dire une certaine forme de combinaison de l'espace et du temps, a-t-elle favorisé l'entremêlement des aires et la fluctuation des terroirs¹⁵. D'autre part, l'utilisation par les historiens des concepts de « centralité » et de « zone d'influence », de « relations » et de « réseaux », concepts plus ou moins inspirés de modèles parfois anciens (comme, par exemple, la théorie des « lieux centraux » de W. Christaller et A. Lösch), se substitue volontiers aux approches fondées sur les définitions classiques du « territoire ». Au risque de dissoudre, dans certains cas, l'objet même de la recherche : est-ce bien la définition et la construction de l'espace qui demeurent, dans tous les travaux, au cœur des préoccupations ? Ne serait-ce pas davantage l'emprise du pouvoir ou le lien social, qui se manifeste et se déploie de manière complexe ? D'autres notions, comme celle de « distance critique », reprise aux anthropogues (notamment à la proxémique d'E.T. Hall), paraissent davantage relever d'une réflexion axée sur l'espace et ses usages¹⁶.

2. Un deuxième domaine important de la recherche relative à l'espace est constitué d'études, sans cesse plus nombreuses et se renouvelant continuellement depuis plusieurs années, qui portent sur le peuplement et de l'occupation du sol : en France, c'est à partir des années 1980 que plusieurs travaux ont attiré l'attention sur les phénomènes de rupture qui auraient marqué l'histoire médiévale du peuplement et de l'habitat : passage de la dispersion au regroupement, et de la mobilité (au moins relative) à la fixation. On pense certes à l'*incastellamento* de Pierre Toubert, mais surtout aux premières tentatives de synthèse entre les données textuelles et les données archéologiques entreprises par Robert Fossier. L'essor de l'archéologie préventive a ensuite entraîné un accroissement considérable du stock des informations archéologiques et fortement nuancé les premiers modèles élaborés par les historiens. La chronologie des phénomènes a été revue, tandis que, dans l'histoire de l'occupation du sol, l'accent a été mis sur les déplacements et les recompositions plutôt que sur les ruptures. Par ailleurs, après deux décennies d'optimisme, il apparaît aujourd'hui plus clairement que les enseignements de la prospection et de la fouille ne sont que rarement superposables aux données tirées des textes. Monique Bourin et Elisabeth Zadora-Rio ne sont pas loin de soutenir, dans ce volume, que le dialogue entre historiens et archéologues, fondé sur des malentendus, sur des corpus et des échelles d'analyse différents, est, dans ses formes actuelles, voué à l'échec. D'autant que les nouveaux instruments d'analyse spatiale (géomatique, SIG) et les études environnementales ou archéo-géographiques, pour reprendre un terme cher à Gérard Chouquer, davantage sollicités, il est vrai, par les spécialistes de l'Antiquité, ont encore complexifié les modèles susceptibles de rendre compte des rapports entre l'homme et son milieu, en brouillant les distinctions traditionnelles (par exemple : urbain vs. rural), en distinguant plusieurs niveaux de pertinence et en replaçant souvent la phase médiévale dans une séquence temporelle beaucoup plus longue¹⁷.

¹³ B. CURSENTE, « Autour de Lézat : emboîtements, cospatialités, territoires (milieu X^e – milieu XIII^e siècle) », dans B. CURSENTE et M. MOUSNIER (dir.), *Les Territoires du médiéviste*, Rennes, 2005, p. 151-167.

¹⁴ Voir la contribution de Samuel LETURCQ, ainsi que les travaux de F. HAUTEFEUILLE, « Limites, paroisses, mandements et autres territoires... », dans *L'Eglise au village. Lieux, formes et enjeux des pratiques religieuses*, Cahiers de Fanjeaux, 40, 2005.

¹⁵ Ce que montre également la communication de Juliette LASSALLE à propos des pratiques liées à la transhumance.

¹⁶ Voir notamment les propositions d'H. GALINIE, « Utiliser la notion de "distance critique" dans l'étude des relations socio-spatiales », dans *Les Petits Cahiers d'Anatole*, publié en 2001 sur le site du Laboratoire « Archéologie et Territoires » de Tours (UMR 6575) : http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2_7.pdf. Notons que la notion de "distance critique", telle qu'elle a été élaborée dans les sciences sociales, renvoie assez précisément à la définition médiévale de *spatium* (cf. ci-dessus, note 2).

¹⁷ Sur l'analyse spatiale, ses modèles et ses instruments : *Temps et espaces de l'homme en société. Analyses et modèles spatiaux en archéologie*. Actes des XXV^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes - 2004, éd. J.F. BERGER, F. BERTONCELLO, F. BRAEMER, G. DAVTIAN, M. GAZENBEEK, Antibes, 2005. Le dialogue et parfois la polémique

Le défi que doivent relever historiens et archéologues dans les années qui viennent consiste à articuler (1) les informations livrées par les textes (qui concernent notamment les processus de polarisation sociale autour de certains lieux), (2) les données relatives à la topographie des groupements humains (qui se manifeste dans le bâti et qu'étudient, sur le terrain, les archéologues) et (3) la morphologie des paysages (qui s'inscrirait dans une très longue durée). Un tel programme ne pourra être réalisé qu'après avoir pris la mesure de la nature hétérogène des données dont disposent les chercheurs et après avoir dépassé les oppositions binaires trop simples telles que : données textuelles ou idéologiques vs. données matérielles, représentations vs. pratiques, espace perçu vs. espace vécu, espace vécu vs. espace réel, etc.

3. Un troisième domaine de la recherche sur l'espace est représenté par des études qui ont d'abord porté sur ce que l'on peut appeler l'« imaginaire » de l'espace, tel qu'on peut le saisir à travers les textes : ce type d'interrogation, initié notamment par Jacques Le Goff dès les années 1970 (à propos du « désert-forêt », de la « perception de l'espace de la Chrétienté » ou encore de ce « lieu » nouveau que constitue le « Purgatoire ») a été également mis en oeuvre par les spécialistes de la littérature médiévale. On pense notamment à l'ouvrage de l'un des plus « historiens » d'entre eux, Paul Zumthor, *La Mesure du monde*, qui avance, en 1993, la notion de « polarisation » que les historiens se sont aussitôt appropriée, en la redéfinissant, en particulier à la suite d'un article fondateur d'Alain Guerreau sur les « caractères spécifiques de l'espace féodal européen » (en 1996)¹⁸.

De leur côté, les spécialistes des images, qui s'affranchissaient alors de l'histoire de l'art traditionnelle, se sont également penchés sur la question de la structuration de l'espace et des lieux figurés dans les images médiévales, ainsi que sur l'espace même ou le « champ » de l'image¹⁹. La question particulière des représentations cartographiques, souvent traitée du point de vue des pratiques intellectuelles et de leur transformation depuis la période antique, pose un certain nombre de problèmes spécifiques : la manière dont elle est abordée depuis plusieurs années par Patrick Gautier Dalché s'est toutefois inscrite en contraste avec les recherches relatives à l'imaginaire médiéval. On peut cependant penser qu'une mise en oeuvre simultanée des différentes représentations de l'espace médiéval s'impose, que celles-ci émanent de textes, d'images ou de cartes.

Il y a sans doute encore beaucoup à attendre de recherches portant sur les manières de décrire, de dépeindre ou de figurer l'espace pour en relever les particularités géographiques (obstacles naturels ou voies de communication), les qualités (richesses naturelles, marchés...) ou les traits distinctifs (lieux, débouchés). On vient ainsi de découvrir une carte de la Flandre vue de la mer au XV^e siècle qui fait figurer, à côté des lignes du littoral, des fleuves et des canaux, les villes avec leurs qualités pour le commerce²⁰. Ce document, notons-le, souligne une lacune du programme de notre Congrès qui a laissé de côté la logique et les pratiques du marchand. On songe, par exemple, à une analyse de la lettre de change comme instrument de maîtrise des lieux et des temps des opérations commerciales et financières. D'autres logiques/pratiques ont été, il est vrai, fort heureusement illustrées : logique de l'encadrement paroissial ou fiscal (pour la collecte), logiques agraires répondant à la nécessité de partager et de mettre en relation dans l'espace les pratiques communautaires.

entre G. Chouquer et ses disciples, d'une part, et les médiévistes, historiens et archéologues, d'autre part, peuvent être suivis à travers les dernières livraisons de la revue *Études rurales*.

¹⁸ A. GUERREAU, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », dans N. BULST, R. DESCIMON et A. GUERREAU (éd.), *L'État ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVII^e siècles)*, Paris, 1996, p. 85-101. Depuis cette étude, voir également, du même auteur : « Il significato dei luoghi nell'Occidente medievale : struttura e dinamica di uno « spazio » specifico », dans E. CASTELNUOVO et G. SERGI (dir.), *Arti e storia nel Medioevo. I. Tempi, Spazi, Istituzioni*, Turin, 2002, p. 201-239, et « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le haut Moyen Âge occidental », dans *Uomo e spazio nell'alto Medioevo*. Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, L. Spolète, 2003, p. 91-115.

¹⁹ Voir la communication de Jean-Claude SCHMITT, qui illustre parfaitement ce courant, ainsi que les recherches de J. WIRTH, *L'image à l'époque romane*, Paris, 1999 (à propos de l'« espace » et du « champ »).

²⁰ Mise à jour par Marc Boone, cette carte fait partie d'un manuscrit d'une version italienne de la Chronique de la Flandre (*Cronache de signiori di Fiandra*, 1452) qui se trouve maintenant à la Bibliothèque municipale de Bruges, ms. 685 (papier, 32,5 x 21,5 cm).

En somme, de l'« imaginaire » de l'espace, qui relevait au départ des « mentalités », les historiens sont progressivement passés à la question des « représentations » de l'espace, qui relève d'une histoire des structures sociales, question à propos de laquelle Alain Guerreau a proposé un cadre théorique, qui a été repris dans plusieurs communications de ce Congrès²¹.

Représentations : la domination de l'Eglise

La pluralité des représentations (et des pratiques) de l'espace renvoie à celle des groupes humains, ainsi qu'aux transformations qu'ont connues les structures sociales tout au long du Moyen Âge²². Il n'en reste pas moins que certaines de ces représentations médiévales paraissent dominantes : celles des clercs et leurs référentiels communs sont en tout cas hypertrophiés, ne serait-ce que du fait de la production et de la sélection documentaires (le travail de l'archive et de la tradition). Les documents médiévaux susceptibles de livrer à l'historien des informations sur les conceptions et les modalités de construction de l'espace se rapportent, en effet, pendant longtemps et dans une forte proportion, au processus d'inscription spatiale de l'Eglise. Jusqu'au XIII^e siècle, il n'y a guère que pour les diocèses et les terres monastiques, les lieux de culte et les autels, les paroisses et les cimetières, que nous disposons d'écrits substantiels faisant état des modalités d'ancrage et de la dimension territoriale des activités humaines, tout en livrant un certain nombre de réflexions explicites sur ces phénomènes. Ce constat explique, d'une part, le développement des recherches actuelles sur les phénomènes de « spatialisation du sacré » et, d'autre part, le fait qu'à l'occasion de ce Congrès, toutes les études portant sur des représentations ou des pratiques *séculières* de l'espace – qu'il s'agisse de la sylve dominée par l'aristocratie laïque, des finages et des terroirs agraires, saisis par les censiers, terriers et autres sources fiscales, ou encore des frontières entre Etats – renvoient aux derniers siècles du Moyen Âge²³.

Les représentations cléricales sont tout d'abord imprégnées par la culture savante de l'Antiquité, mais il ne s'agit pas d'un *corpus* figé : le savoir antique est, au Moyen Âge, instrumentalisé et recomposé sans cesse, notamment quand il vient justifier ou illustrer le topos dichotomique « nous / les autres ». L'étude de l'appropriation de cet héritage antique par les gens du Moyen Âge pose d'ailleurs la question du rapport que nous pouvons avoir, comme Modernes, avec le savoir classique, ses descriptions et ses représentations du monde. Au-delà des héritages, les exposés ont permis d'aborder la question de la culture propre des clercs, culture reçue, mais aussi élaborée ou réélaboree, mise en œuvre dans la délimitation de l'espace (ecclesial) : diocèse, paroisse, ressort décimal, etc. Le clerc médiéval apparaît, en effet, simultanément comme un producteur de traces (textes, signes, objets matériels) illustrant des pratiques et comme un constructeur d'espaces « sacrés » ou « cadrés ».

²¹ Voir notamment les communications de Didier MEHU et Joseph MORSEL. Ce dernier souligne avec raison, en se fondant sur *notre* expérience contemporaine, que l'articulation, souhaitable dans l'analyse de l'historien, entre les pratiques (quotidiennes) de l'espace et les représentations spatiales est une tâche très délicate. Et si *Le chant des pistes* de Bruce Chatwin peut être pris à témoin, comme le fait J. Morsel, de la diversité des représentations de l'espace (ou des formes de spatialisation des rapports sociaux), sans doute est-ce l'essai de Georges Perec, *Espèces d'espaces* (1974), « journal d'un usager de l'espace », qui illustre le mieux le décalage entre notre représentation (intellectuelle) d'un espace envisagé comme homogène et continu et nos usages qui renvoient plutôt à un espace éclaté et ponctué. Le « Prière d'insérer » qui ouvre le petit volume de Perec commence par ces mots : « L'espace de notre vie n'est ni continu, ni infini, ni homogène, ni isotrope... ».

²² Cette diversité doit prémunir le chercheur contre tout risque de généralisation hâtive, en lui évitant notamment de tomber dans des *topoi* an-historiques du type de l'« Espace des paysans ».

²³ Le monde de la forêt – moins sans doute la question de la représentation de l'espace forestier – aurait pu être appréhendé à des périodes plus hautes. Cf. à ce propos R. HENNEBICQUE [LE JAN], « Espaces sauvages et chasse royale dans le Nord de la France, VIIe-IXe siècle », dans *Revue du Nord*, 62, 1980, p. 35-60 ; C. WICKHAM, « European Forests in the Early Middle Ages : Landscape and Land Clearance », dans IDEM, *Land and Power. Studies in Italian and European Social History, 400-1200*, Londres, 1994, p. 155-199 ; M. ARNOUX, « Perception et exploitation d'un espace forestier : la forêt de Breteuil (11^e-15^e siècle) », dans *Médiévales*, 18, 1990, p. 17-32.

On peut tenter de catégoriser ces espaces cadrés, en y distinguant (1) un monde *inclus* (qui s'oppose par essence au monde exclu), et (2) un monde *reclus* (c'est-à-dire un espace fermé et interdit). C'est ainsi que la « solitude » des Chartreux – qui, dans une certaine mesure, pousse jusqu'au bout la logique spatiale de l'expérience monastique occidentale – est un espace bâti en fonction de préoccupations idéelles, un « désert » *construit* (au détriment des occupants antérieurs), *défendu* (au plan juridique et judiciaire), *reconnu* (par les autorités laïques et ecclésiastiques) et *borné* (mais dans le cas des Chartreux, cette limite n'est pas consacrée, elle ne marque pas une intermédiation entre les moines et les autres)²⁴. A la fin du Moyen Âge, le désert des Chartreux apparaît avant tout comme une solitude existentielle au cœur du monde, peut-être sous l'influence du monachisme urbain²⁵.

Cette typologie des délimitations est exploitable dans d'autres champs historiques. La question posée au clerc se pose également à d'autres acteurs, très nombreux, comme le roi, le seigneur, le juge dont les pouvoirs s'inscrivent et s'imposent à tous dans les limites de mondes inclus. On peut également appliquer la différence *inclus / reclus* à tout espace défini par un usage exclusif, le désert, mais aussi la forêt et les autres espaces d'inclusion et de réclusion que définissent une présence (de choses à consommer comme la viande sauvage dans la forêt ou le poisson dans la réserve de pêche) ou par une absence ou un vide (la solitude de l'anachorète ou de l'ermite). Comme l'a montré Joseph Morsel, pour servir à l'usage, la sylve doit être érigée en espace-temps par la construction d'un référentiel de droits et de proscriptions réglés par le rythme des usages et des saisons. Les caractéristiques de ces milieux physiques particuliers qu'étaient les déserts, les sylves, les montagnes, les mers etc., permettent également la mise en place d'une expérience déterminée : les épreuves du saint ou du chevalier²⁶.

Le Congrès a permis de passer des représentations aux constructions de l'espace déterminées par la *Weltanschauung* des clercs. La conception du monde de ces derniers résultait d'une sorte de conflit entre l'idée d'ubiquité de la personne divine (et ses conséquences, notamment pour la notion d'un ordre cosmique²⁷) et la tendance croissante à la localisation du divin et du sacré en des points particuliers²⁸. Cette tension entre l'universel et le local caractérisa dès lors, à partir de l'époque carolingienne, les représentations ecclésiastiques de l'espace. Pour les autorités ecclésiastiques, encadrer un peuple / troupeau, c'était l'inscrire dans un espace, lequel était néanmoins contingent puisque le divin est sans lacune. Dans un contexte d'encellulement des communautés chrétiennes, que l'on pourrait qualifier d'*inecclesiamento*, la « paroisse » représente une structure spatiale qui ne prend consistance qu'en fonction du lieu légitime et nécessaire de réalisation des sacrements, l'église-bâtiment²⁹. Une telle conception de la « paroisse », qui atteste donc une volonté d'encadrer les fidèles,

²⁴ Si les limites des chartreuses représentent un cas extrême, celui-ci n'est pas sans rapport avec le territoire plus ou moins circulaire correspondant au sacré ban délimité autour de Cluny par Urbain II à la fin du 11^e siècle, ou même, pour prendre un exemple précoce moins connu, aux cercles virtuels de domination monastique définis en 643-647/48, puis en 670, autour de l'abbaye ardennaise de Stavelot.

²⁵ Voir la communication de Sylvain EXCOFFON.

²⁶ Voir la communication de Fabrice GUIZARD-DUCHAMP.

²⁷ L'espace s'inscrit dans le plan divin (... au sens géométrique) qui définit une place et un temps à toute chose dans un ordre donné. Ordonner (*ordinari*), c'est à la fois nommer, installer / placer et mettre en ordre.

²⁸ Voir en dernier lieu D. IOGNA-PRAT, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800-v. 1200)*, Paris, 2006.

²⁹ Sur ce mouvement d'*inecclesiamento*, cf. M. LAUWERS, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005 (Collection historique). La notion d'*inecclesiamento* désigne la mise en place et la multiplication des édifices ecclésiastiques, la sacralisation et la structuration, selon un processus lent mais continu, de formes de vie sociale autour des lieux de culte et de leurs zones funéraires, ainsi qu'une nouvelle représentation de l'Église. Tandis que les premiers auteurs chrétiens avaient fortement proclamé le caractère immatériel de l'Église, l'institution ecclésiastique du Moyen Âge fut, quant à elle, créatrice d'espace social. Le tropisme exercé par les lieux sacrés et les formes de territorialisation qu'ils suscitèrent reposaient sur une idéologie de l'Église constituée de tous les fidèles, vivants et défunts, et identifiée au corps social. Sur la « paroisse » comme structure spatiale, cf. les contributions rassemblées dans *Médiévales*, n° 49 (« La paroisse »), 2005.

est exprimée pour la première fois par l'archevêque Hincmar de Reims dans son *De ecclesiis et capellis*, écrit à la demande de Charles le Chauve en 857/858. Si les considérations qu'y défend Hincmar font appel à un raisonnement (*ratio*) fondé sur l'observation du terrain pastoral (monde physique, distance, obstacle), l'enjeu essentiel en est bien la participation des fidèles au culte : la délimitation et la division des « paroisses » qu'évoque l'archevêque de Reims découle de la mise en place d'espaces-temps adaptés à la pratique des fidèles. Ce mouvement d'inclusion des populations au sein de l'*Ecclesia* doit être envisagé comme un *processus* fondé sur une part d'*idéal*, tandis que d'autres phénomènes de spatialisation des rapports sociaux, comme l'*incastellamento* et l'encellulement, renvoient plutôt, selon les auteurs de ces concepts, à des *moments* de recomposition *matérielle* : construire un château, constituer une ville neuve, bâtir une enceinte ou instaurer un ressort de justice ne visait guère qu'à rassembler / dominer à partir d'un lieu. L'inscription de la présence divine dans une « maison de pierre » et la distribution des fidèles au sein de « territoires » (dont les contours mirent cependant beaucoup de temps à être linéaires³⁰) s'imposent à peu près partout aux XII^e et XIII^e siècles : c'est du reste ce processus que refusèrent, au nom de l'universalité de la communauté chrétienne, quelques contestataires aussitôt désignés comme « hérétiques ».

À la stabilité des églises paroissiales, des moines et du monachisme (stabilité idéale et en un certain sens partielle, car les religieux ne cessent de circuler, avec leurs reliques notamment, autour de leurs sanctuaires et sur leurs terres) s'oppose la figure de la déambulation du souverain (*Wanderkönig*). L'absence de lacune qui caractérise le pouvoir souverain³¹ détermine une aporie (absence de lieu) qui permet de comprendre pourquoi la personne royale doit être vue, par des signes, des emblèmes, des devises. Le roi est le point central d'un espace inclus (le palais, la capitale, le royaume), ce qui détermine une distance, fixée par le cérémoniel, et engendre d'autres pratiques de qualification (par des signes, des mots, des lettres, des couleurs)³². Dans les cercles du pouvoir, la faveur se mesure par rapport au roi (dans un degré de proximité défini par les historiens par la *Königsnähe*). Le favori est, selon la manière de compter, en intervalle (un) ou en repères/objets (deux) le premier ou le second *a rege*.

L'espace inclus est défini par un centre et un périmètre, ce qui entraîne la nécessité de border / marquer en passant du centre à la périphérie, de l'espace à la ligne. Malgré les processus d'inclusion, le *locus*-bâtiment ne suffit pas à matérialiser l'espace. La construction d'un centre doit donc s'accompagner d'autres pratiques performatives : inclure en parcourant (mentalement ou physiquement), en marquant (par des signes, des bornes, etc.) ou en décrivant un territoire.

Certes biaisés (puisqu'ils n'évoquent pas tout type de lieu), les textes émanant des autorités ecclésiastiques, qui représentent donc la part essentielle de la documentation du médiéviste jusqu'aux XII^e-XIII^e siècles, paraissent constituer un observatoire privilégié des conceptions dominantes de l'espace dans l'Occident médiéval. Encore faut-il s'interroger sur l'universalité des conceptions ecclésiastiques ou du moins sur leur validité pour appréhender l'ensemble des représentations en vigueur au cours du Moyen Âge. En raison de la place occupée dans le champ social par l'institution ecclésiastique, les documents produits par les clercs semblent en tout cas avoir joué un rôle analogue, dans l'explicitation des conceptions et des modes de gestion de l'espace caractéristiques de la période médiévale, à celui joué par la littérature grammatique pour les conceptions antiques. Dans l'un et l'autre cas, les documents renvoient surtout à la construction de lieux ou d'espaces « paradigmatiques » pour reprendre le qualificatif employé par Monique Bourin et Elisabeth Zadora Rio. Et dans l'un et l'autre cas, la difficulté pour l'historien consiste à apprécier correctement la manière dont s'articulaient aux

³⁰ F. HAUTEFEUILLE, « La cartographie de la paroisse et ses difficultés de réalisation », dans C. DELAPLACE (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e s.)*, Paris, 2005, p. 24-32.

³¹ « La forme sociologique de la domination des hommes détermine la domination du territoire », ce qui explique que l'espace souverain puisse revêtir la forme « d'un espace sans lacune » (G. SIMMEL, *Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation*, Paris, 1999, p. 673 et sv.). Voir pour une comparaison de l'espace du souverain et de l'espace de la seigneurie, J.-P. DEVROEY, *Puissants et misérables. Système social et monde paysan dans l'Europe des Francs (VI^e-IX^e siècles)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2006 (Mémoire de la Classe des Lettres, 3^e s., 40), p. 62 et 444.

³² Voir la communication de Laurent HABLLOT.

pratiques sociales de tels paradigmes – ceux qu’ont mis au point les clercs du Moyen Âge comme ceux définis par les arpenteurs de l’Antiquité. Nos collègues antiquisants s’avisent depuis un certain nombre d’années de ce que les modalités de gestion concrète de l’espace ne se résument pas et sont souvent même en décalage par rapport aux modèles, du type des centuriations, définis dans les traités d’arpentage. Il n’en reste pas moins que les écrits des arpenteurs manifestent la manière antique de concevoir et de structurer l’environnement. Est-il possible de saisir, pour l’Occident médiéval, d’autres représentations / usages de l’espace (et du temps) que ceux des clercs, fondés sur des principes différents ? Voilà une question qui devrait être examinée par les historiens dans les années à venir³³.

Logique de l’action : à propos des déambulations

Un autre champ d’analyse concerne les aspects cognitifs de la construction et de l’usage de l’espace. Pour “faire le tour” de ces considérations conclusives, il nous reste, en d’autres termes, à visiter la dimension de la pratique (comme *praxis* ou logique de l’action, visant un résultat opératoire), un sujet d’étude qui n’a pas été abordé pour soi³⁴, mais est sous-jacent à l’ensemble des communications. Rappelons la nécessité de distinguer entre l’espace géométrique (continu et homogène) et non-géométrique (constitué de lieux plutôt que de territoires). Dans la *praxis* médiévale, le processus d’inscription spatiale est un fait dynamique, rationnel et relationnel, répondant aux critères d’intentionnalité, de compétence et d’efficacité. La méthodologie à mettre en oeuvre pour aborder cette question a été explorée par Norbert Elias. En effet, sa sociologie du temps - qui englobe, rappelons-le, l’espace - s’inscrit simultanément :

- en rupture avec la modernité, au sens de la dichotomie moderne / non moderne qui naît au XVIII^e siècle. Pour Kant, « l’espace est une représentation [philosophique ou scientifique] nécessaire a priori »³⁵. Elias souligne au contraire que l’espace-temps est un référentiel appris / transmis / enseigné à l’individu par le groupe social³⁶.

- en rupture avec l’idée de « mentalité primitive » (au sens de Lévy-Bruhl), ainsi qu’avec la conception évolutionniste caractéristique de la tradition positiviste du XIX^e siècle³⁷.

Norbert Elias conclut à la pluralité ou à l’altérité des savoirs humains sur l’espace et le temps, et s’interroge sur la manière d’approcher certaines formes de cognition, c’est-à-dire certaines logiques pré-modernes - au sens chronologique du mot !

Une brève réflexion sur l’héritage médiéval du savoir classique dans la rhétorique et la dialectique peut nous aider à appréhender la *praxis* médiévale de l’espace. Comme l’énonce Jack Goody, « écrire,

³³ Quelques hypothèses en ce sens sont avancées par J. MORSEL, « Les logiques communautaires entre logiques spatiales et logiques catégorielles (XII^e-XV^e siècles) » : cette contribution à un programme de recherche sur *La formation des communautés d’habitants au Moyen Âge* se trouve en accès libre sur le site du Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris : <http://lamop.univ-paris1.fr/W3/Logiquescommunautaires.pdf>. Il est certain que la représentation (et sans doute la pratique) de l’espace agraire qui se dégage des censiers, compoix et terriers de la fin du Moyen Âge, étudiés ici par Samuel LETURCQ et Jean-Loup ABBE, semble distincte de l’espace centré, polarisé et progressivement territorialisé qui se dessine autour des églises et sert de support à la paroisse et à d’autres espaces juridictionnels. En ce qui concerne ces documents, la question se pose tout de même de savoir qui détermine la logique du classement, le déclarant ou le recenseur ou les deux parties ensemble.

³⁴ A l’exception de la communication de Patrick GAUTIER-DALCHE.

³⁵ I. KANT, *Critique de la raison pure*, t. 1, *Esthétique transcendantale I*, « De l’espace », § II.

³⁶ Point de vue également défendu par Jean-Claude SCHMITT dans sa communication.

³⁷ P. GAUTIER-DALCHÉ, « Un problème d’histoire culturelle : perception et représentation de l’espace au Moyen Âge », dans *Médiévales*, 18, 1990, p. 5-15, ici p. 6 et 8 ; ID., « Principes et modes de la représentation de l’espace géographique durant le Haut Moyen Âge », dans *Uomo e spazio nell’alto Medioevo*. Settimane di studio del Centro italiano di studi sull’alto Medioevo, L. Spolète, 2003, p. 117-150, ici p. 147. Précisons toutefois que le fait de constater que l’espace médiéval n’est pas notre espace ne revient aucunement à dénigrer le premier, à le cantonner au symbolique ou au folklorique, encore moins à nier l’efficacité des catégories médiévales.

ce n'est pas seulement enregistrer une parole, c'est aussi se donner le moyen d'en découper et d'en abstraire les éléments, de classer les mots en listes et combiner les listes en tableaux. N'y aurait-il pas une manière proprement graphique de raisonner, de connaître ? Les modes de pensée ne sauraient être indépendants des moyens de pensée »³⁸. La démarche de Goody a inspiré tout un courant de la recherche historique sur la « textualité » (*Literacy* ou *Schriflichkeit*), parti du constat que l'écriture n'est pas seulement « un objet accessible ou non », mais qu'elle « induit aussi des usages fort divers »³⁹. Nous pouvons (sans forcément y voir partout et toujours une filiation directe ou une relation de type génétique) mettre en relation les représentations mentales et les pratiques de terrain illustrées par exemple dans les descriptions des polyptyques avec les savoirs et les techniques intellectuelles pratiquées dans l'Antiquité. La déambulation, au moins virtuelle ou idéale, constitue une modalité de description des terres qui semble fort répandue au Moyen Âge, dans des documents divers⁴⁰. Pour élaborer leurs déambulations, mentales ou effectives, de point à point ou autour d'un centre, les moines carolingiens pouvaient recourir à la dialectique (comme technique d'analyse) et à la part de la rhétorique consacrée par les Anciens à la *memoria* (comme moyen de représentation).

La dialectique offre un outil pour comprendre et agir, par le jeu des questions et des réponses. La *Dialectica* d'Alcuin († 804) introduit ses lecteurs à la définition de toute chose par divisions successives, à partir de son propre (*proprium*) et de ses principes (*isagogae*) : genre, espèce, différence, accident (contingence). Il enseigne à ses élèves comment analyser la contingence à partir d'une batterie de questions : *quantitas* (quantité) ; *ad aliquid* (relation) ; *qualitas* (qualité) ; *facere* (action faite) ; *pati* (action subie) ; *situs* (position) ; *ubi* (localisation) ; *quando* (temporalité) ; *habitus* (état, disposition). La technique classique du dialogue permet de transposer la réalité par le jeu des questions et des réponses et d'en donner une représentation cohérente et régulière, transparaissant clairement dans la structure et les indications fournies dans les polyptyques⁴¹.

La figure de la déambulation circulaire a été très largement utilisée dans les modes de représentation topographique de l'Antiquité et du Moyen Âge. Le concept d'*espace* et de *temps* est rendu fréquemment en latin par des termes qui signifient cercle ou terrain circulaire (*spatium*, *circus*). L'étymologie latine du terme dans plusieurs langues européennes (français *espace*, italien *spazio*, anglais *space*) est révélatrice d'une sérieuse ambivalence, puisque *spatium* désignait aussi bien dans la langue classique un lieu fonctionnel (cirque, arène), qu'une aire libre, un parcours de déambulation (allemand *spazieren*, se promener), mais aussi la distance, la durée (Malherbe : « l'espace d'un matin »), l'intervalle et la zone⁴². On résonnait et on argumentait « en tournant autour des choses » (*circum*). En grec, *peri* (autour) se combine avec *phrazein* pour signifier « expliquer », « faire comprendre ». En latin, la *circumitio* du rhéteur désigne la méthode indirecte de raisonnement par « circonlocution ». Chez Cicéron († 43 avant J.-Chr.), « définir » se dit *circumscribere*. La circulation est à la base des techniques de mémoire propagées par les œuvres de rhétorique de Cicéron et par le manuel pratique composé au I^{er} siècle avant J.-Chr. par un maître de rhétorique inconnu : l'*Ad Herennium* qui expose les techniques de mémoire artificielle. Il est mentionné dès 830 par Loup de Ferrières. Ses manuscrits médiévaux sont traditionnellement groupés au XII^e siècle avec le *De Inventione* de Cicéron⁴³. Ces œuvres sont à la base de l'élaboration des théâtres de mémoire : un

³⁸ J. GOODY, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, 1979, 4^e de couverture.

³⁹ H. KELLER, « Oralité et écriture », dans O.-G. OEXLE et J.-Cl. SCHMITT (éd.), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Paris, 2002, p. 127-142, à la p. 135.

⁴⁰ Cette déambulation descriptive a du reste pu prendre des formes variées. Jean-Loup ABBE met en évidence, dans sa communication, une forme de balayage de l'espace rural à des fins fiscales assez différente des schémas que les historiens avaient relevés jusqu'ici, dans la mesure où elle n'est pas centrée sur la résidence ou le village.

⁴¹ ALCUIN, *De dialectica*, dans *PL*, 101, 950-976.

⁴² P. CLAVIER, « Espace », *cit.*, p. 644. Cette ambiguïté de l'espace / espace-temps n'est pas réversible puisque le temps (*tempus*) renvoie seulement au « temps » (à l'exception de la « longueur du son », par exemple chez Cicéron).

⁴³ *Ad C. Herennium libri IV De ratione dicendi*, éd. F. MARX, Leipzig, 1894. Cf. F. YATES, *L'art de la mémoire*, Paris, 1975, p. 66. Voir aussi sur ces questions, en particulier du point de vue de l'espace, M. CARRUTHERS, *Machina memorialis. Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Âge* [1998], trad. franç., Paris, 2002.

espace pour dire / énoncer un discours, mais, également, dans un usage réversif, un discours pour ordonner : circuler pour se remémorer, énoncer circulairement pour maîtriser (classer en liste) l'espace. Dans ces pratiques cognitives orales et scripturales, la représentation topographique au sens moderne occupe peu de place, au regard du verbe, ordonné linéairement (par l'élaboration de listes), ou du plan (dans la disposition des lieux sur les mappemondes).

« C'est l'ordre qui est à la base des préceptes de la mémoire. Il faut méditer sur ces préceptes dans des lieux bien éclairés dans lesquels il faut placer les images des choses (...) de même que ce qui est écrit est fixé par des lettres sur de la cire, de même ce que l'on confie à la mémoire s'imprime dans des lieux, comme sur de la cire ou sur une page ; et les images gardent le souvenir des choses, comme s'il s'agissait de lettres »⁴⁴. Il faut donc aborder les savoirs sur l'espace dans une perspective très large qui englobe les relations des lettrés (*litterati*) avec le monde réel et la manière dont leurs techniques et compétences intellectuelles ont pu influencer leur capacité à percevoir, à analyser, à mettre en ordre et à décrire⁴⁵.

La figure de la déambulation ou « circumambulation » (*circumambulatio* ou, plus fréquent, *circuitus*) semble avoir été utilisée très largement, au Moyen Âge, dans tous les modes de représentation de l'espace. Didier Méhu s'est efforcé de mettre en évidence les rapports étroits unissant la notion médiévale de *locus* et celles de *transitus*, *viaticum*, *peregrinatio*, etc. – les voyages, itinéraires, passages et transferts concernant tout à la fois la pérégrination du fidèle de l'ici-bas à l'au-delà, et sa pérégrination, sur terre, d'un lieu ou pôle à l'autre. Joseph Morsel nous a également montré comment la pratique de la chasse, qui constituait une forme de déambulation (ainsi que l'indique l'association *wald / wild / weg*), a été le principal mode d'appréhension et de domination du monde forestier. Marc Bloch avait jadis relevé le « mouvement brownien » qui aurait caractérisé les populations de l'Occident médiéval : les historiens doivent maintenant mettre en rapport ces multiples pratiques du déplacement, qu'attestent nos sources écrites, avec le phénomène d'ancrage progressif des groupes humains autour des églises, des châteaux et des villages. Car itinérance et localisation participaient d'un même processus historique.

Fondées sur la réappropriation des savoirs dialectique et rhétorique de l'Antiquité, les logiques spatiales renvoyant à une déambulation idéalement « circulaire » tenaient également à l'existence d'autres référentiels, spécifiquement médiévaux, tels notamment que la liturgie et même, dans une certaine mesure, le droit. En effet, les clercs et les laïcs déambulaient rituellement. Le mot *circuitus* désignait d'ailleurs la circumambulation des fidèles d'un lieu saint à un autre (dans la ville de Rome par exemple), les processions effectuées autour de chaque lieu de culte au moment de sa consécration, le parcours de l'espace funéraire entourant les églises, puis cet espace funéraire lui-même, ainsi que des « circuits » de propriétés plus larges autour des établissements religieux, bénéficiant de l'immunité ; le même mot servait à désigner les déplacements de l'évêque dans son diocèse et ceux du roi dans son royaume, au moment où ils en prenaient possession (chez Grégoire de Tours par exemple).

On pourrait même se demander si l'image d'un espace organisé en cercles concentriques, qui domine dans les représentations ecclésiastiques (et qui a pu déterminer, à la fin du Moyen Âge, des pratiques fiscales⁴⁶), n'a pas influé sur un certain nombre de nos représentations, par l'intermédiaire de modèles tels que la loi de gravité formulée dès 1826 par von Thünen et fréquemment reprise ensuite ou d'images de l'espace social induits par le recours à la « loi du moindre effort ». Certaines descriptions de l'espace rural que l'on peut lire sous la plume de médiévistes de renom, comme

⁴⁴ MARTIANUS CAPELLA, *De nuptiis Philologiae et Mercurii*, éd. A. DICK, Stuttgart, 1969, p. 268-270, cité par F. YATES, *L'art de la mémoire*, cit., p. 62-63.

⁴⁵ J.-P. DEVROEY, « Gérer et exploiter la distance. Pratiques de gestion et perception du monde dans les livres fonciers carolingiens », dans *Les élites et leurs espaces : mobilité, rayonnement, domination (VI^e-XI^e s.)*, Göttingen, à paraître en 2007.

⁴⁶ On cite souvent le cas, mis en évidence par M. ZERNER (*Le cadastre, le pouvoir et la terre. Le Comtat Venaissin pontifical au début du XV^e siècle*, Rome, 1993), du cadastre élaboré en Comtat qui envisage les terres cultivées sous forme de trois cercles concentriques, la taxation allant décroissant au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'habitat qui constitue le centre de tels cercles.

Georges Duby, renvoient à de semblables schémas, fondés sur la figure des cercles concentriques⁴⁷. Plusieurs intervenants à ce Congrès ont du reste fait référence à cette figure, sans que celle-ci figurât explicitement dans leur documentation.

Il convient en somme d'aborder les savoirs sur l'espace dans une perspective très large qui englobe les relations des clercs / *litterati* avec le monde et la manière dont la fonction et les compétences de ces lettrés ont pu déterminer leur capacité à percevoir, à analyser, à mettre en ordre et à décrire. Dans cette perspective, il faut remercier la SHMES et l'ensemble des communicants au Congrès de Mulhouse d'avoir su confronter, durant ces journées très riches, la terre et le ciel, les espaces des clercs et ceux des cultivateurs.

Jean-Pierre Devroey
Université libre de Bruxelles, Académie royale de Belgique

Michel Lauwers
Université de Nice – Sophia Antipolis, UMR 6130

⁴⁷ Sur la référence fréquente, dans le langage des historiens, aux cercles concentriques, cf. M. WATTEAUX, « Le plan radio-quadrillé des terroirs non planifiés », dans *Etudes rurales*, 167-168, 2003, p. 187-214, ici p. 191-192, 197-198.